



CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-VIENNE

MONSIEUR LE PRESIDENT
LIMOGES METROPOLE - COMMUNAUTE URBAINE
POLE AMENAGEMENT ET MOBILITES DURABLES
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DE LA STRATEGIE FONCIERE
19 RUE BERNARD PALISSY
CS 10001
87031 LIMOGES CEDEX 1

LE PRESIDENT

Réf : SG/LV/FL

Dossier suivi par L. VIGOUROUX

Objet :
Avis sur le projet de
modification simplifiée
n°7 du PLU de
BOISSEUIL

Magnac-Laval
20 rue Camille Grellier
87190 Magnac-Laval
Tél. : 05 55 60 92 40
Fax : 05 55 60 92 41
antenne.ml@haute-vienne.chambagri.fr

Saint-Laurent-sur-Gorre
1-3 place Léon Litaud
87310 Saint-Laurent-sur-Gorre
Tél. : 05 55 48 83 83
Fax : 05 55 48 83 82
antenne.sl@haute-vienne.chambagri.fr

Saint-Yrieix-la-Perche
la Seynie
87500 Saint-Yrieix-la-Perche
Tél. : 05 55 75 11 12
antenne.sy@haute-vienne.chambagri.fr

Limoges Monts et Vallées
2 avenue Georges Guingouin
CS 80912 Panazol
87017 Limoges Cedex 1
Tél. : 05 87 50 40 87
Fax : 05 87 50 40 85
antenne.li@haute-vienne.chambagri.fr

@87CHAMBRE



@CHAMBAGRI87



HAUTE-VIENNE.CHAMBRE-AGRICULTURE.FR



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Etablissement public
loi du 31/01/1924
Siret 188 702 021 00034
APE 9411Z

A L'ATTENTION DE MAËLLE RETIF

Panazol, le 20 Octobre 2022

Monsieur le Président,

Conformément à l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme, vous nous avez transmis pour avis le projet de modification simplifiée n°7 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de BOISSEUIL ayant pour objet la modification du règlement écrit au sujet de l'aspect architectural des constructions.

Ce projet de modification simplifiée n'appelle aucune observation particulière de notre part.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Bertrand VENTEAU.



SAFRAN